

DECISION DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONCERNANT :

PROJET : AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA	No. : 20-19 Renouvellement :
Association : Nouvelle Planète	Pays : Guinée
Phase : Mars 2020 – Décembre 2022 Période concernée par la demande : 02.03.2020 – 31.12.2020 (1 ^{ère} année) Partenaires : Performance Afrique	

Evaluation du projet et de la demande de financement

Rappel des objectifs et actions principales

L'absence d'infrastructure adéquate pour garantir un accès à l'eau dans la sous-préfecture rurale de Bangouya a de multiples répercussions dans la vie quotidienne des habitant·e·s aux niveaux sanitaire, économique, social et sécuritaire. Le domaine de l'assainissement (latrines et gestion des déchets) n'est guère plus reluisant sans évoquer la destruction de l'environnement en raison de l'agriculture sur brûlis.

Le présent projet se propose d'améliorer la situation grâce à un accès à l'eau potable de proximité, des systèmes pour améliorer l'hygiène villageoises (latrines et gestion des déchets) et des actions dans le domaine de l'environnement. Le projet a été spécialement conçu pour répondre aux trois problématiques interconnectées (eau, assainissement/hygiène et environnement). Il se construit sur une approche transversale et sera observé de près par les autorités préfectorales.

Pour ce faire, le projet se concentre sur la construction des infrastructures pour garantir l'accès à l'eau potable, l'installation de 200 latrines privatives et l'organisation de la gestion des déchets dans 10 hameaux. Cette intervention sera accompagnée par la création, structuration et renforcement des capacités des 6 comités WASH et formation de 12 techniciens endogènes, ainsi que la protection des têtes de sources et des versants et reboisement de 60ha et formation de 24 pépiniéristes locaux. Parallèlement il propose des activités de sensibilisation des villageois à l'entretien, l'hygiène, l'assainissement et la protection de l'environnement.

Observations

- Le projet se situe dans l'une des deux zones d'intervention prioritaires de Nouvelle Planète en Guinée. Huit projets ont déjà eu lieu dans cette région, permettant d'établir des relations privilégiées avec les autorités de la sous-préfecture de Bangouya, ce qui facilite aussi la mobilisation des bénéficiaires. Les projets s'intègrent a priori dans les priorités relatées dans le plan de développement local (PDL) sous-préfectoral.
- Le volet de protection de l'environnement se révèle très intéressant puisqu'il inclut une protection des sources et bassins versants y compris un travail avec des pépiniéristes. L'Intégration de la protection des sources permettra un effet d'entraînement et re-applicable pour la suite.
- La création des comités WASH avec des membres élus par les comités villageois est un bon point de départ, car il répond aux problèmes de représentativité, puisqu'ils doivent rendre des comptes aux bénéficiaires et à la préfecture.
- La CT émet certains doutes quant à la réalisation des résultats prévus sur la composante de gestion de déchets: le projet prévoit la collecte et un compostage des déchets, l'incinération de déchets plastiques et la sensibilisation des villageois via des campagnes de sensibilisation, finalement un système assez complet mais avec très peu de budget prévu à cet égard. Le projet repose sur la volonté de la sous-préfecture de s'engager. Cette dernière ne prévoit toutefois pas de prélever de taxes qui devraient permettre de couvrir les frais de collecte et de traitement.

- L'AM évoque la construction de pavés avec des déchets plastiques. La CT suggère d'échanger avec le CEAS sur cette composante, compte tenu de l'expérience de cette dernière dans le domaine.

Recommandations de la CT :

- En Guinée, il existe très peu de formation professionnelle, or la formation théorique ne suffit pas pour s'assurer d'une main d'œuvre qualifiée. La CT recommande de prévoir un suivi des techniciens formés une fois qu'ils auront eu une expérience pratique au sein du projet.
- Au vu des expériences de Nouvelle Planète dans d'autres villages de la région, il serait intéressant de partager les résultats avec la CT.
- La demande de renouvellement pour l'année 2021 pourra se faire sur la base d'une note d'étape (NE) traitant les chapitres de la check liste (selon le « Canevas_NE » disponible dans l'intranet).

Décision de la C.T. suite à la séance du 11.11.2019: **accepté**

BUDGET ET FINANCEMENT

Coût total du projet 112'007.- CHF

Demande présentée à la FEDEVACO (projet net, sans IGP) : 75'518 CHF

Recherche auprès de : DDC, DTE, Communes

La FEDEVACO s'engage à rechercher ce montant auprès de ses partenaires mais ne peut garantir le succès de ses démarches. Un contrat stipulant le montant pour le projet et les IGP sera envoyé pour chaque financement trouvé.

En plus du financement du projet, un pourcentage de chaque montant attribué par un partenaire financier pourra être utilisé en tant qu'indemnité de gestion de projet (IGP). Le pourcentage dépend de l'existence ou non d'une convention-cadre entre la FEDEVACO et la collectivité publique¹.

Rédaction : Anila Hazizi, Présidente de la CT

Date : 24 novembre 2019

¹ 5% pour les partenaires ayant une convention-cadre avec la FEDEVACO, 14% pour les autres partenaires.

Intitulé du projet : Amélioration de la situation WASH dans 10 hameaux de la sous-préfecture de Bangouya			
Durée du projet: 2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ans)			
Période concernée par la demande : 2.03.2020-31.12.2020 (An1)			
Nouveau projet	X	Renouvellement de :	Phase précédente Non
Accepté par autre bailleur (nom et coordonnées) : Non		Rapport d'évaluation	Non

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET	
Pays :	Guinée (Conakry)
Région, Ville :	Sous-préfecture de Bangouya, Région de Kindia
Bénéficiaires :	7'846 habitants des 10 hameaux
Partenaire local :	Sous-préfecture de Bangouya en collaboration avec les 6 comités WASH
OM qui présente le projet:	Nouvelle Planète
Responsable au sein de l'OM:	Xavier Mühlethaler
Coordonnées (email + téléphone) :	x.muehlethaler@nouvelle-planete.ch / 021 882 10 46

THEMES (remplir avec 1 = Thème principal ; 2 = Thème secondaire)			
Agriculture, élevage, pêche	Développement communautaire, territorial/urbain	Éducation de base	
Artisanat	Droits humains, Paix	Environnement, déchets, énergie	2
Culture	Eau, Assainissement (WASH)	1 Santé	

ASPECTS TRANSVERSAUX (cocher avec une X)			
Activités génératrices de revenus	Genre	X Renforcement institutionnel, empowerment	X
Financement, micro-crédit	Infrastructures	X Plaidoyer, information	

DESCRIPTIF RESUME DU PROJET:

Résumé de la justification du projet par rapport au contexte
La sous-préfecture de Bangouya compte 50'000 habitants répartis dans 316 villages-hameaux. Les infrastructures pour garantir un accès à l'eau sont limités (1 forage pour 7 villages). Le domaine de l'assainissement (latrines et gestion des déchets) n'est guère plus reluisant sans évoquer la destruction de l'environnement en raison de l'agriculture sur brûlis. Suite à une étude de terrain 10 hameaux ont été sélectionnés en raison de leur enclavement et de leur situation WASH.

Résumé de la finalité et de l'objectif principal
Grâce à un accès à l'eau potable de proximité, des systèmes pour améliorer l'hygiène villageoises (latrines et gestion des déchets) et des actions dans le domaine de l'environnement, les 7'846 habitants des 10 hameaux pourront :

- Diminuer les trajets et le temps consacré pour chercher l'eau,
- Abaisser la prévalence des maladies hydriques,
- Limiter les risques de pollution des environnements villageois,
- Permettre aux femmes de se consacrer à des occupations génératrices de revenus,
- Améliorer l'environnement, leur qualité de vie et réduire l'attrait de l'exode rural.

Résumé des moyens mis en œuvre en trois ans

- Construction des infrastructures pour garantir l'accès à l'eau potable dans 10 hameaux,
- Installation de 200 latrines privatives et organisation de la gestion des déchets dans les 10 hameaux,
- Création, structuration et renforcement des capacités des 6 comités WASH et Formation de 12 techniciens endogènes,
- Protection des têtes de sources et des versants et reboisement de 60ha et formation de 24 pépiniéristes endogènes,
- Sensibilisation des villageois à l'entretien, l'hygiène, l'assainissement et la protection de l'environnement.

FINANCEMENT DU PROJET (budget 1 ^{ère} année)	%	GNF	CHF
Coût total du projet (somme budget § 5.4.10)		974'460'000.-	112'007.-
Contribution du partenaire local		152'000'000.-	17'471.-
Contribution du bénéficiaire			
Budget total projet présenté à la FEDEVACO	100 %	822'460'000.-	94'536.-
Contribution de l'AM et autres bailleurs	20,1%	165'460'000.-	19'018.-
Solde à financer -> demande à la FEDEVACO (net, sans IGP)			75'518.-

PRESENTATION DU PROJET

Intitulé du projet : Amélioration de la situation WASH dans 10 hameaux de la sous-préfecture de Bangouya

Durée du projet : 2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ans)

Période concernée par la demande : 2.03.2020-31.12.2020

1 PARTENAIRE LOCAL ET BENEFICIAIRES

1.1 Le partenaire local chargé de la réalisation du projet

Nom de l'organisation : Conseil communal, présidé par Kerfalla Sylla

Adresse : Sous-préfecture de Bangouya, région de Kindia, Guinée

Statut institutionnel : Sous-préfecture

Bref descriptif : Dès le démarrage des activités, une démarche de nomination et de structuration des comités WASH sera organisée. Les bénéficiaires éliront entre 5 et 7 représentants pour gérer les affaires courantes (entretien, réparation, respect du règlement, etc.).

Pour le moment, l'autorité sous-préfectorale opère comme répondante du projet, puisque le projet a une dimension sous-préfectorale. Les autorités des districts et des secteurs concernés sont bien entendu impliqués dans tout le processus. Une fois que les comités WASH seront suffisamment structurés et formés, ils prendront le relais. La Direction Préfectorale du Génie Rural (DPGR) et notre équipe de coordination supervisent et accompagnent cette démarche et veillent à ce que l'accord régissant cette transition soit respecté.

Équipe locale du projet [Annexe 6] :

Rôle/ fonction	Tâches et responsabilités	Taux activités (%)
Autorité sous-préfectorale, présidée par M. Kerfalla Sylla	- Octroi des autorisations - Suivi des chantiers	10%
Autorités des districts et secteurs	- Organisation de la contribution locale - Résolution d'éventuels conflits - Contrôle des comités d'eau - Suivi des chantiers	20%
Comités WASH	- Gestion des adductions d'eau - Organisation de la récolte des cotisations - Coordination de l'entretien sur le long terme	20%
Techniciens endogènes	Entretien sur le long terme	Mandat
Pépiniéristes villageois	- Production des plants - Entretien des zones boisées protégées - Organisation des campagnes de reboisement	25%
Responsables des chantiers	- Organisation des chantiers - Compte-rendu concernant l'avancement des chantiers	100%
Techniciens hydrauliques de Conakry	- Expertise technique - Construction des adductions d'eau	100%
Artisans locaux	Main-d'œuvre qualifiée durant la construction	100%
Direction Préfectorales du Génie Rural (DPGR), M. Aboubacar Camara	- Etude technique de faisabilité - Formation technique/entretien	Appui

Service National de l'Aménagement des Points d'Eaux (SNAPE), M. Fodé Conte	• Participation à l'identification des projets • Supervision et contrôle périodique des travaux • Supervision de la qualité de l'eau et des équipements	Supervision
Animateur en hygiène	• Sensibilisation des bénéficiaires • Accompagnement de la réalisation des latrines	Mandat
Spécialiste GERME et PACTE	• Formation en gestion et en dynamique organisationnelle	Mandat
Animateur environnement	• Sensibilisation des bénéficiaires • Formation des pépiniéristes	Mandat
Garde forestier, M. Soriba Tounkara	• Sensibilisation des bénéficiaires • Formation des pépiniéristes • Contrôle du respect des zones protégées	Mandat
Performance Afrique Guinée, équipe de coordination de Nouvelle Planète en Guinée	• Sélection du responsable du chantier et des artisans • Suivi de la mise en œuvre du projet • Coordination des différents acteurs • Suivi financier du projet	40%

1.2 Les bénéficiaires

Critères d'identification, de sélection

Durant la phase d'identification des projets dans la sous-préfecture de Bangouya, notre équipe de coordination a rencontré les habitants de nombreux hameaux désirant mettre en place un système pour faciliter l'accès à l'eau et améliorer l'hygiène dans leur village (latrines, déchets, etc.). Suite au constat que l'entier de la sous-préfecture était touchée par cette problématique, il a été décidé de mener une étude de terrain approfondie (mobilisation de trois équipes d'enquêteurs durant une semaine) pour disposer d'informations précises concernant la situation des secteurs (villages et hameaux) en matière d'accès à l'eau, d'assainissement et d'environnement. Les données récoltées ont été traitées et discutées avec des spécialistes, des techniciens et les autorités sous-préfectorales. Le premier constat était qu'il fallait opter pour une approche systémique incluant les trois domaines complémentaires WASH (eau, assainissement et environnement). Le deuxième constat était qu'il était judicieux de sélectionner les villages/hameaux les plus démunis où une intervention était techniquement faisable.

Les bénéficiaires directs, nombre, genre et caractérisation

Les 7'846 habitants (15% de la population totale de la commune) de Yenguissa, Kolenté, Sgnéya 1, Tanènè, Sagnéya 2, Kondabalaya, Khoriya, Mambiya, Madina et Kalema auront accès durant toute l'année à de l'eau potable, bénéficieront de villages assainis et d'un environnement restauré autour des têtes de sources.

Les bénéficiaires indirects, nombre, genre et caractérisation

Les bénéficiaires indirects sont la structure de santé de la sous-préfecture qui notera une baisse significative des consultations pour des maladies hydriques (actuellement 2'600 consultations par an) en provenance des 10 hameaux et la sous-préfecture qui verra augmenter l'accès à l'eau potable de sa population de plus de 15%.

2 CONTEXTE, ACTEURS, PROBLEMATIQUE, APPROCHE

2.1 Contexte géographique, politique, social, et économique de la région

2.1.1 Situation WASH en Guinée

Le manque d'eau n'est à priori pas un problème en Guinée. Les principaux fleuves d'Afrique de l'Ouest, comme par exemple le Niger, le Gambie et le Sénégal, y trouvent leurs sources, d'où l'appellation de « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ». A cela s'ajoute une pluviométrie abondante de 1'500mm en

moyenne par an dans la région de Kindia. Plus de la moitié des précipitations s'abattent entre juin et septembre. En comparaison, les précipitations annuelles cumulées enregistrées sur le plateau suisse s'élèvent aux alentours de 1'000mm. Malgré cette abondance d'eau, l'accès à l'eau potable reste un défi majeur pour les populations. Deux structures distinctes sont censées garantir l'approvisionnement en eau potable : la Société des Eaux en Guinée (SEG) pour les régions urbaines et le Service National des Aménagements des Points d'Eau (SNAPE) pour les régions rurales.

Selon les chiffres de l'étude MICS 2016, 82,1% de la population guinéenne utilise une source améliorée d'approvisionnement en eau potable pour la boisson (un chiffre qui peut induire en erreur. Une source d'eau est considéré comme améliorée, si elle est aménagée (du robinet, par le puit jusqu'à la source)). Les disparités régionales et socio-économiques sont par contre significatives. En milieu rural, la proportion diminue à 72,2% et au niveau des ménages les plus pauvres l'on se situe à 54.6%. Le temps nécessaire pour accéder aux sources d'approvisionnement n'est pas pris en compte dans les chiffres ci-dessus. Dans la région de Kindia, 29.1% de la population prend plus de 30 minutes pour un aller-retour domicile-source d'eau. Cette proportion s'amplifie significativement en milieu rural (43.3%) et frôle les 50% au niveau des ménages les plus pauvres. La combinaison de la situation socio-économique des familles et du lieu de vie a donc une forte incidence sur l'accès à l'eau potable. La situation n'est guère plus reluisante dans le domaine de l'assainissement. Uniquement 53.4% des Guinéens dispose de toilettes améliorées. Ce taux s'effrite à 32.4% en milieu rural ou 21.2% de la population pratique encore la défécation à l'air libre. Dans la région de Kindia, seul 46.3% des habitants a accès à des toilettes améliorées. L'enquête MICS 2016 relate également le taux de partage des lieux d'aisance : 30% en milieu rural et même 45.9% dans la région de Kindia (personne partageant ses toilettes avec des voisins). Plusieurs facteurs expliquent ces situations insatisfaisantes dans les domaines de l'accès à l'eau et de l'assainissement:

- La forte croissance démographique induit un besoin exponentiel en infrastructures pour garantir l'approvisionnement en eau. Or l'absence de capacité financière des structures responsables (SEG et SNAPE) ne permet pas d'assainir la situation existante. Cette précarité est amplifiée par un réseau « routier » dans un état catastrophique limitant la mobilité, spécialement en saison des pluies.
- Le processus de décentralisation a transféré de nombreuses compétences au niveau sous-préfectoral. Mais ce mouvement à priori louable n'a pas été accompagné par le transfert effectif des fonds nécessaires. Au final, il s'agissait d'une action de l'Etat central pour se déresponsabiliser.
- La population locale vit dans une économie de subsistance. Des réflexions, voire des changements de comportements pour améliorer substantiellement les conditions de vie ne sont que difficilement réalisables. Les soucis quotidiens accaparent en effet toute l'attention des villageois. Le taux d'analphabétisme en milieu rural aggrave cette situation. La diffusion d'informations concernant des bonnes pratiques à adopter nécessite des campagnes de sensibilisation sur le terrain.
- Un manque de structuration et de professionnalisation du secteur privé dans le domaine de l'hygiène, de l'assainissement et de l'eau potable (HAEP). Pour assainir les situations, seuls quelques acteurs disposent des compétences nécessaires pour effectuer les travaux correctement.

Cette absence d'infrastructure adéquate a de multiples répercussions dans la vie de tous les jours des habitants en milieu rural :

- Au niveau sanitaire : Les maladies hydriques et diarrhéiques sont fréquentes et omniprésentes : de la « simple » diarrhée à la gastro-entérite, mais également des maladies nettement plus graves comme la fièvre typhoïde, la dysenterie et parfois, dans de rares cas, le choléra. C'est un véritable fléau pour la population, puisque c'est la première cause d'hospitalisation en Guinée. Les enfants sont spécialement affectés par cette situation. La mortalité infantile reste au-dessus de 100 pour ‰ selon l'UNICEF (2012).
- Au niveau économique : Les maladies engendrent une réduction ou un arrêt de travail et, vu l'absence d'assurances, un manque à gagner. Le temps consacré à la corvée d'eau absorbe également un temps précieux, jusqu'à 50% dans certains cas extrêmes, qui pourrait être utilisé pour des occupations génératrices de revenus. De plus, les coûts supplémentaires liés à l'achat de

médicaments se greffent au budget familial. L'enchaînement de tels événements déstabilise souvent l'équilibre financier précaire des ménages.

- Au niveau social : L'absence d'un point d'eau de proximité nécessite de parcourir de longs chemins pour subvenir aux besoins du foyer. Le temps alloué à cette tâche varie certes fortement en fonction du contexte local, mais est une des raisons de l'absentéisme à l'école, surtout des filles. Avec un tel projet, l'autonomie féminine en ressort donc consolidée. 82.8% de l'approvisionnement en eau est garantie par les femmes dans la région de Kindia (MICS, 2016).
- Au niveau sécuritaire : Les points d'eau ou les rivières ne sont pas sécurisés. Le risque d'accident est non-négligeable. A cela s'ajoutent également les risques encourus en se rendant seule aux sources par des chemins isolés.

Sur le plan environnemental, la Guinée connaît un rythme effréné de déforestation. De 2.4 millions d'ha de forêt humide dense, le pays n'en compte plus que 1.14 millions aujourd'hui. L'agriculture sur brûlis et la consommation de bois pour cuisiner, la construction ou la production de charbon en sont les principaux responsables. La sous-préfecture de Bangouya ne déroge malheureusement pas à cette réalité nationale. Outre de mettre en péril l'équilibre écologique (appauvrissement des sols, déstabilisation des pentes, perte de biodiversité, etc.), cette pratique risque également d'accélérer le tarissement des sources. Pour encadrer l'exploitation la forêt, l'Etat guinéen a affecté depuis 2015 dans chaque village un garde forestier. Les effets escomptés ne sont pas encore perceptibles.

La pauvreté endémique de la population locale cumulée à l'absence de l'Etat ne permet malheureusement pas de mobiliser les fonds nécessaires pour réaliser les ouvrages nécessaires pour garantir l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'hygiène et la protection de l'environnement. Aucune amélioration notable ne semble se profiler à l'horizon, malgré les impacts considérables de tels projets. Des projets de développement financés par des organisations non-étatiques semblent actuellement être la seule solution envisageable.

2.2.2 Lieux du projet

La sous-préfecture de Bangouya est composée de 18 districts et compte plus de 50'000 habitants (répartis dans environ 6'800 foyers) dispersés sur une superficie de 2'647 km² (quasi aussi grand que le canton du Tessin). Elle se situe à 40 km de piste caillouteuse (menant à Téliélé) au Nord de Kindia [Annexe 1]. Au total l'on dénombre 316 villages, dont la taille varie fortement.

La sous-préfecture est parsemée de nombreux bas-fonds, de plusieurs collines escarpées et de nombreux ruisseaux. L'eau est certes omniprésente dans la sous-préfecture (le fleuve Konkouré délimite la frontière Nord), mais l'accès à l'eau potable reste un défi majeur pour les habitants. La mobilité y est très restreinte en raison d'un réseau de pistes totalement défaillant.

La principale activité de la population est l'agriculture (et l'élevage). Elle se pratique de deux manières : en saison sèche, la population pratique le maraîchage. En saison des pluies, les paysans s'adonnent principalement à la culture du riz. La pratique de l'agriculture sur brûlis est par ailleurs largement répandue ayant des conséquences désastreuses au niveau de la couverture végétale.

10 hameaux répartis dans 5 districts (la taille d'un district peut fortement varier) ont été sélectionnés suite à une étude de terrain pour y améliorer la situation WASH [Annexe 2] :

Villages	District	Nb. d'habitants (foyers)	Infrastructures communautaires	Distance Bangouya → village
Yenguissa	Missira	1'800 (225)	Mosquée	4 km
Kolenté	Madina Fanta	2'000 (286)	Mosquée	42 km
Sgnéya 1			Mosquée	43 km
Tanène			-	41 km
Sagnéya 2			Mosquée	44 km
Kondabalaya	Kondabalaya	1'646 (192)	Ecole primaire, poste de santé et mosquée	24 km
Khoriya	Madina Fanta	800 (100)	-	37 km

Mambiya	Madina Foula	600 (86)	Mosquée	40 km
Madina	Woléya	1'000 (125)	Mosquée	16 km
Kalema			Mosquée	19 km

La sous-préfecture et les villages sont officiellement autonomes face au pouvoir central, mais le manque de ressources financières limite significativement leurs champs d'action pour améliorer la qualité de vie des villageois. La conséquence directe est l'intensification de l'exode rural.

2.2 Acteurs en présence

Structures étatiques / institutions publiques :

- Les autorités sous-préfectorales : octroie des autorisations
- Les autorités des districts et des secteurs : mobilise les bénéficiaires pour s'acquitter de la contribution locale
- Le garde-forestier de Bangouya : gère le volet du reboisement
- Direction Préfectorales du Génie Rural (DPGR) : mène l'étude de faisabilité et les études techniques ultérieurement
- Service National de l'Aménagement des Points d'Eaux (SNAPE) : accompagnement au niveau de l'identification des hameaux et contrôle qualitatif périodique

Groupes de population / réseaux :

- UNICEF : collaboration étroite pour coordonner nos interventions. Il finance actuellement la mise en place de 15 forages, dont 10 pour des écoles primaires et 5 pour des postes de santé dans des villages qui ne sont pas touchés par le projet WASH.

Partenaire(s) technique(s) :

Comment participent-ils au projet ?

- Des techniciens hydrauliques de Conakry : réalisent la mise en place des adductions d'eau
- animateur reboisement : formation des pépiniéristes et suivi du reboisement
- animateur hygiène : s'occupe de la sensibilisation de la population locale et accompagnement de la réalisation des latrines
- Un formateur spécialisé dans le domaine de l'hygiène et de l'environnement sera mandaté pour accompagner la réalisation de l'adduction d'eau. L'accompagnement sur 10 mois doit permettre d'instituer des changements notables au niveau des comportements des bénéficiaires pour améliorer la situation d'hygiène de tout le secteur.
- Un responsable du chantier : coordonne les interventions et s'assure que les délais soient tenus.
- Le laboratoire CERE (Centre d'Etude et de Recherche Environnementale de l'Université de Conakry) : effectue les tests de potabilité des sources

2.3 Problématique

L'accès à de l'eau potable est une priorité dans le plan de développement local de Bangouya depuis plusieurs années. Un récent inventaire a permis de répertorier 47 forages (soit un forage pour 7 villages), 15 forages supplémentaires en cours de réalisation (soutien de l'UNICEF pour les écoles et les postes de santé), 2 systèmes d'adduction fonctionnels, ainsi que quelques puits améliorés (dont la qualité laisse à désirer). Au vu du faible nombre d'infrastructures, la majorité des 50'000 habitants de la sous-préfecture s'approvisionne principalement dans des cours d'eau, parfois à des sources non-protégées et au pire dans des marigots [Annexe 3]. A cela s'ajoute que les villageoises (division des tâches traditionnelles oblige) passent 2-4h par jour, en fonction de la taille des ménages, pour s'approvisionner en eau. Lors de discussions organisées dans la région par notre équipe de coordination, des habitants ont fait part de leurs réticences à envoyer leurs filles à l'école pour leur permettre d'aller chercher l'eau. Cette situation est d'autant plus problématique que la population locale se nettoie et fait sa lessive dans les mêmes endroits. Problème supplémentaire : les animaux viennent également s'y abreuver. Ce triple usage devrait rendre le traitement de l'eau impératif (la bouillir, voire utiliser du chlore) avant de la consommer pour éviter de contracter des maladies. Le fait de la bouillir engendre une accélération de la déforestation avec un impact sur l'écosystème local et accapare aussi un temps précieux. En conséquence, les maladies hydriques sont largement répandues. Les statistiques médicales des postes de santé sont éloquentes : 2'600 cas en une année, soit plus de 5% de la

population (sans compter les gens qui ne vont pas consulter). Cette situation délicate est accentuée par le manque d'infrastructures d'assainissement dans la sous-préfecture : seule 15% de la population locale dispose de latrines traditionnelles simples, auxquelles s'ajoutent 299 latrines améliorées collectives.

La situation WASH dans les 10 hameaux sélectionnés est totalement insatisfaisante :

Villages	District	Nb. d'habitants (foyers)	Accès à l'eau	Trajet domicile-source d'eau (aller-retour)	Assainissement
Yenguissa	Missira	1'800 (225)	Deux sources intarissables (« Bhoundou » et Démou »)	45 mn	Pas de système d'assainissement amélioré, moins de 20% de ménages possède de latrine
Kolenté	Madina Fanta	2'000 (286)	Deux sources	15 min	Défécation à l'air libre, très peu de latrines
Sgnéya			Une source	20 min	Défécation à l'air libre, très peu de latrines
Tanène			Une source	30 min	Défécation à l'air libre, très peu de latrines
Sagnéya 2			Une source	35 min	Défécation à l'air libre, très peu de latrines
Kondabalaya	Konda Balaya	1'646 (192)	Forage du poste de santé et une source	50 min en saison sèche	65% défécation à l'air libre, 30% latrines simples et 5% latrines améliorées
Khoriya	Madina Fanta	800 (100)	Une source	20 min	Défécation à l'air libre, moins de 10% de latrines
Mambiya	Madina Foula	600 (86)	Adduction d'eau avec une borne-fontaine	Longue file d'attente	Défécation à l'air libre, moins de 10% de latrines
Madina	Woléya	1'000 hbts (125)	Une source	10 min	Défécation à l'air libre, moins de 10% de latrines
Kalema			Une source	10 min	Défécation à l'air libre, moins de 10% de latrines

2.4 Justification du projet par rapport à la problématique et au contexte

Le projet a été spécialement conçu pour répondre aux trois problématiques interconnectées (eau, assainissement/hygiène et environnement). C'est la première fois au niveau de la sous-préfecture de Bangouya, même de la région de Kindia, qu'une approche résolument transversale est adoptée. C'est un projet qui est observé de près par les autorités préfectorales. Les interventions suivant sont prévus pour répondre aux problématiques constatées :

2.4.1 Accès à l'eau [Annexe 5.2]

Les 10 hameaux sélectionnés disposeront de l'eau potable à proximité de leur habitation grâce à la mise en place de 6 adductions d'eau et de 37 bornes fontaines avec 148 robinets [Annexe 4]. Il s'agit exclusivement d'adductions d'eau gravitaires, lesquelles sont adaptées au contexte spécifique de chaque village pour répondre aux besoins émis par les populations locales. Un géomètre, un hydraulicien et un topographe effectueront une étude technique détaillée pour chaque réseau, sous la supervision SNAPE (Service National des Aménagements des Points d'Eau).

Loin de se focaliser uniquement sur l'infrastructure, il s'agit de créer et de structurer 6 comités WASH (composés de 5-7 membres chacun) afin de garantir la pérennité des ouvrages. Les comités WASH seront définitivement élus durant la période d'implémentation des projets lors d'assemblées villageoises extraordinaires, afin de garantir leur représentativité et leur légitimité. 12 techniciens endogènes (2 par adductions d'eau) seront également sélectionnés avec comme but de réaliser semestriellement la vidange du réservoir, le curage du captage et de petites réparations sur les adductions d'eau. Pour disposer de toutes les connaissances et compétences nécessaires, tous les membres des comités WASH et les techniciens endogènes devront suivre une formation de cinq jours (une pour chaque adduction d'eau) alliant théorie et pratique dispensée par plusieurs intervenants (ingénieur hydraulicien et spécialiste GERME et PACTE).

2.4.2 Hygiène et assainissement [Annexe 5.3]

L'accès à de l'eau potable à proximité des habitations est certes l'objectif principal des habitants, mais en s'attaquant également aux questions d'hygiène et d'assainissement, l'intervention se pérennise. 30 campagnes de sensibilisation (5 par adduction d'eau) seront dispensées pour transmettre aux bénéficiaires les bonnes pratiques dans le domaine de l'hygiène, de l'assainissement et de la gestion des déchets (compostage des déchets verts, tri, recyclage et en dernier recours, incinération).

Pour favoriser le passage de la théorie à la pratique, il est prévu de mettre en place un système de collecte des déchets dans les 10 hameaux en disposant des poubelles (100 poubelles en tout) et en organisant le ramassage des déchets sous la houlette du comité WASH. Les déchets qui ne peuvent être recyclés (particulièrement les déchets plastiques) seront amenés dans une décharge villageoise et incinérés régulièrement. Cette pratique permettra de réduire la dispersion des déchets. Comme la quantité de déchets produits reste faible et que l'évacuation n'est pas envisageable, l'incinération dans un endroit sécurisé est la seule alternative contextuellement pérenne. La déchetterie villageoise sera délimitée et sécurisée pour éviter des intrusions. 300 villageois (50 par village) seront formés dans les techniques de compostage et d'incinération des déchets plastiques.

Il est par ailleurs également prévu de promouvoir la mise en place de latrines. Actuellement quasi 90% des villageois pratiquent la défécation à l'air libre : une pratique problématique, particulièrement durant la saison des pluies, où le risque de contamination augmente. Outre l'organisation d'ateliers de construction de latrines à fosse ventilée, il est aussi prévu que les villageois qui creusent une fosse septique et érigent une maisonnette puissent recevoir une subvention de matériel (dalle préfabriquée de 4m², un tuyau d'aération, 3 sacs de ciment et 14 feuilles en tôle) pour que leurs toilettes soient opérationnelles. 200 dalles seront mises à disposition.

2.4.3 Protection de l'environnement [Annexe 5.4]

La pratique de l'agriculture sur brulis a des répercussions désastreuses au niveau de la sous-préfecture de Bangouya. Même les agriculteurs constatent ses effets concrets : La baisse de la biodiversité et l'appauvrissement des sols. Mais par manque de connaissances et d'alternatives, ils sont bloqués dans des pratiques aggravant la situation. La perte de couverture végétale et particulièrement de forêt engendre inexorablement le tarissement des sources. Pour garantir un accès durable à de l'eau potable, il est donc nécessaire d'intégrer des éléments de préservation. C'est pourquoi il est prévu d'organiser 18 campagnes de sensibilisation aux enjeux environnementaux (3 campagnes par zone de projet) qui aborderont des thèmes très variés (restauration de forêts communautaires, technique de protection des têtes de sources et des bassins versants, agroforesterie, sédentarisation des agriculteurs, agriculture de conservation, etc.). L'articulation entre formation et action fait également partie de ce volet du projet. Il est prévu de former 24 pépiniéristes (4 par zone de projet) pour encadrer le reboisement de 60ha (équivalent à plus de 85 terrains de foot) avec 150'000 arbres autour de 5 têtes de sources et sur 3 bassins versants sous la supervision du garde forestier de la sous-préfecture de Bangouya.

2.5 Approche

Le projet se situe dans l'une des deux zones d'intervention prioritaires de Nouvelle Planète en Guinée. Huit projets ont déjà eu lieu dans cette région et la qualité des réalisations, ainsi que la motivation des bénéficiaires ont toujours été exemplaires. Des relations privilégiées ont pu être tissées avec les autorités

de la sous-préfecture de Bangouya, ce qui facilite grandement la mobilisation des bénéficiaires. Tous les projets s'intègrent parfaitement dans les priorités relatées dans le plan de développement local (PDL) sous-préfectoral.

Participation des populations bénéficiaires, à l'élaboration du projet, à sa réalisation

Face à l'ampleur des besoins en matière d'accès à l'eau et d'assainissement, notre équipe de coordination a décidé de mener une étude de terrain pour déterminer les priorités en matière d'intervention dans la sous-préfecture de Bangouya. Le dynamisme et l'engagement des villageois ont impressionné. Après une concertation avec les villageois, les techniciens (entre autres Direction Préfectorales du Génie Rural (DPGR)) et les autorités locales, il a été décidé de se focaliser sur 10 hameaux. Tous ces projets figurent dans le PDL (Plan de Développement Local). Afin que le projet puisse véritablement déployer tous ses effets et au vu de l'ampleur de la tâche, il a été décidé de le mettre en place sur trois ans (2020-22). Un accord de principe a déjà été donné par les autorités de la sous-préfecture, car il s'agit pour eux d'une opportunité à ne rater sous aucun prétexte.

Les bénéficiaires effectueront une partie des travaux en tant que main-d'œuvre non-qualifiée, en creusant les tranchées (pour les tuyaux d'adduction d'eau), en mettant à disposition le logement pour les ouvriers et en leur fournissant les repas. Les villageois voulant bénéficier d'une latrine devront également creuser la fosse septique et ériger la maisonnette pour décrocher l'appui prévu. L'implication des villageois est extrêmement importante pour qu'ils s'approprient les nouvelles infrastructures.

Intégration des dimensions genre et équité

L'accès aux bornes-fontaines ne suit aucun critère discriminatoire (genre, ethnie, etc.). Toutes les personnes du secteur ont le droit d'y chercher l'eau à condition de s'acquitter de la cotisation mensuelle. Par contre les personnes provenant du dehors du secteur ne sont pas autorisées à venir s'approvisionner en eau sans autorisation formelle. Le but est d'éviter à tout prix d'engendrer un « tourisme de l'eau » et également d'éviter un épuisement de la source d'eau. Le projet aura par ailleurs un impact important pour les femmes et les filles de la région, puisque la répartition traditionnelle des tâches prévoit que la corvée d'eau et la lessive leur incombent.

2.6 Résultats déjà obtenus

Le programme d'amélioration de la situation WASH dans la sous-préfecture de Bangouya est la troisième intervention dans ce domaine en Guinée après celui de Kébéfria (2018) et de Maléya (2019). C'est par contre la première fois que l'intervention se fait selon une approche systémique incluant les trois thèmes (accès à l'eau, assainissement et environnement) à part égale. Nouvelle Planète a par ailleurs acquis passablement d'expériences dans le domaine de l'accès à l'eau à Madagascar, au Burkina Faso, en Ouganda, au Cameroun et au Vietnam. La capitalisation des savoirs a permis d'élaborer des standards minimaux précis pour garantir la qualité du projet. A cela s'ajoute que notre équipe de coordination s'est entourée de spécialistes du domaine (topographe, géomètre et hydraulicien) pour élaborer le dossier technique.

3 CADRE LOGIQUE - AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA – 2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ANS)		
Finalité ou Objectif général L'accès à une eau saine combiné à un assainissement des villages-hameaux permet de réduire de manière significative la prévalence des maladies hydriques et le temps consacré quotidiennement à la corvée d'eau. Ce temps « gagné » permet aux bénéficiaires de vaquer à d'autres occupations génératrices de revenus et par ce biais d'améliorer leurs conditions de vie. L'autonomie des femmes est aussi gagnante, puisque c'est une responsabilité leur incombant dans la répartition des tâches traditionnelles en Guinée. En conséquence, l'absentéisme scolaire des filles est également réduit par un tel projet. Outre ces aspects bénéfiques pour l'humain, il est également à noter que l'intervention permet de reboiser 60ha avec 150'000 arbres et ainsi améliorer la biodiversité au sein de la sous-préfecture de Bangouya. C'est une véritable bouffée d'air pour la nature qui est mise à rude contribution par l'agriculture sur brulis très répandue.		
Objectif spécifique / Outcome Ce projet vise à garantir un environnement sain WASH à 7'846 habitants de la sous-préfecture de Bangouya.	Indicateurs → 100% des habitants des 10 hameaux ont accès à l'eau potable à proximité de leur habitation (moins de 100 m). → Le ramassage des déchets est opérationnel et l'utilisation des latrines entre dans les moeurs dans les 10 hameaux. → L'agriculture sur brulis recule et des zones de forêt sont protégées.	Sources de vérification • Visite de terrain • Entretien avec les comités WASH • Echanges avec les bénéficiaires
Résultat attendu – R1 / Output 1 10 hameaux ont accès à de l'eau potable en suffisance à proximité de leur habitation.	Indicateurs → 6 systèmes d'accès à l'eau sont mis en place. → 6 comités WASH sont élus et formés et coordonnent l'entretien des infrastructures. → 12 techniciens endogènes WASH (2 par infrastructure) sont formés. → Les habitants des 10 hameaux s'approvisionnent en eau exclusivement aux infrastructures. → La prévalence des maladies hydriques a diminué de 20% au sein des bénéficiaires (actuellement 2'600 cas par an dans la sous-préfecture).	Sources de vérification • Visite de terrain • Entretien avec les comités WASH • Echanges avec les bénéficiaires • Statistiques des structures de santé • Photos
Activités 1 – A1 / Input 1 Réunions avec les villageois / Acheminement du matériel / Construction des systèmes d'acheminement l'eau / Formation des membres des comités d'eau / Formation des techniciens endogènes		
Résultat attendu – R2 / Output 2 L'hygiène globale de 10 hameaux s'est améliorée.	→ 200 latrines privatives sont construites (actuellement seul 15% de la population de toute la sous-préfecture possède une latrine individuelle et 299 se rendent à des latrines collectives). → 300 personnes (50 par village) sont formées aux techniques de compostage et d'incinération des déchets plastiques.	Sources de vérification • Visite de terrain • Entretien avec les comités WASH • Echanges avec les bénéficiaires • Photos

	→ 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement (30 campagnes, soit 5 par zone de projet). → Un système de gestion de déchets est mis en place dans les 10 hameaux (100 poubelles installées, système organisé de collectes et de traitement des déchets).	
Activités 2 – A2 / Input 2 Campagnes de sensibilisation / Formation / Mise en place des latrines / Organisation de la gestion des déchets		
Résultat attendu – R3 / Output 2 Les 10 hameaux disposent d'une politique active de protection environnementale .	Indicateurs → 6 têtes de sources et 3 bassins versants sont classés en zones protégées. → 60 ha sont reboisés autour des têtes de sources (150'000 arbres). → 24 pépiniéristes endogènes (4 par zone de projet) sont formés. → 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux environnementaux (18 campagnes, soit 3 par zone de projet).	Sources de vérification • Visite de terrain • Entretien avec les pépiniéristes et le garde-forestier • Echanges avec les bénéficiaires • Photos
Activités 3 – A3 / Input 3 Sensibilisation des villageois / Formation des pépiniéristes / Reboisement		
Risques et Opportunités Le projet est une priorité pour la sous-préfecture, car le manque d'eau potable a des effets négatifs multiples sur la vie des habitants. Le projet a été demandé par les villageois et relayé par la sous-préfecture en l'intégrant dans le plan de développement local (PLD). L'appropriation du projet par la population est assurée d'autant plus que les installations techniques, aussi bien au niveau de l'accès à l'eau que de l'assainissement, sont conçues spécifiquement pour le milieu rural et pour des populations disposant de peu de moyens financiers. Des mécanismes pour générer les fonds nécessaires ont été élaborés avec la mise en place de systèmes de cotisation et l'existence de fonds de développement locaux. Les défis et les réticences émaneront plutôt du fait que certaines modifications de comportements seront exigées: • Restriction de l'accès à certains périmètres (captages, zones protégées reboisées, réservoirs, bornes-fontaines) pour éviter des déprédations et des pollutions, • Réglementation de l'utilisation de l'eau provenant des adductions d'eau uniquement pour l'usage domestique. Toute utilisation sortant de ce cadre (construction, irrigation, bassin piscicole, captage privatif, etc.) sera punie, hormis accord préalable, • Amélioration de l'hygiène villageoise en triant les déchets, éradication des eaux stagnantes et utilisation des latrines. Les formations des comités WASH, celles des techniciens endogènes et la sensibilisation des villageois aborderont ces problématiques et un suivi fréquent permettra d'éviter des problèmes majeurs. Il est également prévu que les comités WASH visitent l'adduction d'eau à Kébéfria (financé par Nouvelle Planète en 2018) pour partager les expériences et les leçons apprises. Des échanges réguliers entre les villages bénéficiaires seront également organisés dans ce sens. Le risque de jalousies entre les villageois a été limité au maximum par le fait que les projets d'adduction d'eau que nous menons doivent englober l'entier de la population et que le processus de sélection ait été fait en toute transparence. La démarche participative de réalisation du projet et le travail d'accompagnement de proximité permettent de réduire les éventuelles tensions rapidement.		

4 SUIVI, EVALUATION, CAPITALISATION,

4.1 Dispositif de suivi (monitoring) des activités et d'impact

L'équipe de coordination de Nouvelle Planète en Guinée (Performance Afrique Guinée), se chargera quant-à-elle de vérifier le bon déroulement des réalisations du projet en collaboration étroite avec les personnes mandatées pour la construction, les autorités communales et villageoises et les comités WASH. Dès le démarrage des activités, un suivi hebdomadaire sera effectué par Performance Afrique Guinée. Les infrastructures seront évaluées à intervalle régulier au niveau de la qualité technique par un ingénieur hydraulique de la Direction Préfectorales du Génie Rural (DPGR).

4.2 Evaluation

Les études techniques détaillées seront effectuées par des géomètres, topographes et hydrauliciens de la Direction Préfectorale du Génie Rural (DPGR). Elles compléteront les études préliminaires effectuées et préciseront dans les détails les interventions à mener. Le but est d'avoir un projet qui correspond aux besoins précis de la population locale.

Le laboratoire CERE (Centre d'Etude et de Recherche Environnementale de l'Université de Conakry) sera mandaté pour faire les tests de potabilité.

Le responsable de projets de Guinée de Nouvelle Planète se rendra au moins tous les deux ans sur le projet afin de faire une évaluation de l'infrastructure mise en place et de constater les impacts sur le long terme.

4.3 Méthode de capitalisation ou comment rendre l'expérience partageable

La manière de gérer et d'entretenir une adduction d'eau sera facilement partageable, vu les nombreuses formations organisées pour garantir un entretien de qualité par les usagers. Les informations et actions proposées suite aux campagnes de sensibilisation dans les domaines de l'hygiène et de l'environnement le seront également, puisque les conseils émis sont spécialement adaptés au contexte local et les actions peu coûteuses. A cela s'ajoute que l'on forme des techniciens endogènes et des pépiniéristes, lesquels peuvent aiguiller les habitants et également développer des actions de manière autonome. Le comité WASH, les techniciens, les pépiniéristes et les usagers auront donc toutes les compétences nécessaires pour pouvoir transmettre le savoir acquis.

La replicabilité des infrastructures mises en place est par contre nettement plus difficile pour des raisons financières. La pauvreté endémique qui sévit en Guinée et la faiblesse financière de la sous-préfecture sont des contraintes quasi insurmontables pour un développement autonome sans bailleur de fonds externe. La preuve est que l'UNICEF finance l'accès à l'eau dans les écoles au même moment. En cas de financement externe, les futurs bénéficiaires pourront bien entendu prendre en compte les leçons apprises lors de la mise en place de ce projet. Les comités WASH visiteront l'adduction d'eau à Kébéfria (financé par Nouvelle Planète en 2018) pour partager les expériences et les leçons apprises et organiseront également des rencontre sous-préfectorale régulière pour partager leurs expériences.

4.4 Autonomisation, pérennité de l'action, désengagement

Les comités WASH auront toutes les connaissances et compétences nécessaires pour gérer les entretiens des infrastructures mises en place sur le long terme et gérer le système de gestion des déchets. Les techniciens endogènes veilleront à entretenir l'entier des systèmes d'adduction d'eau avec le soutien actif de la population bénéficiaire, tandis que la prise en charge quotidienne des bornes-fontaines incombera aux usagers. Les aspects environnementaux seront gérés par les pépiniéristes avec le soutien du garde forestier de la sous-préfecture de Bangouya.

Le défi principal identifié est de générer les fonds nécessaires pour garantir d'une part l'entretien, mais surtout l'amortissement de l'infrastructure. Pour couvrir ces frais il est prévu de mettre en place d'une part un mécanisme pour prélever des cotisations mensuelles, dont le montant n'a pas encore été défini et d'autre part de faire recours au fonds de développement local, instrument de gouvernance locale. Comme

l'accès à l'eau est une des responsabilités délocalisées de l'Etat, la sous-préfecture est responsable de mettre en place les mécanismes pour garantir sa pérennité. La SNAPE (Service National de l'Aménagement des Points d'Eaux) veille à ce que tout soit fait en bonne et due forme. Le projet reprend ainsi les manières de faire de projets déjà mis en place avec succès. Des réunions extraordinaires villageoises seront organisées pour cela. L'entier des populations concernées soutiennent ces démarches, d'autant plus que les demandes pour disposer d'un accès à l'eau couplé à un assainissement villageois ne datent pas de hier. Les agents du DPGR les accompagneront durant ce processus. Les infrastructures prévues sont spécifiquement conçues pour minimiser les coûts d'entretien et sont adaptés au contexte rural guinéen.

Les comités WASH doivent par ailleurs tenir au courant la SNAPE (Service National de l'Aménagement des Points d'Eaux) régulièrement. En cas de dysfonctionnement et/ou de non-respect du code de l'eau, la SNAPE intervient sur le terrain et accompagne les comités WASH dans la résolution des défis. En fonction des litiges, elle est autorisée à promulguer des sanctions.

4.5 Contribution aux Objectifs de Développement Durable

Ce projet de trois ans s'inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD) :

- N°6 « Assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous »,
- N°3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».
- N°15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

5 RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

5.1 Ressources propres engagées dans le projet par l'AM

Performance Afrique Guinée (PAG), équipe de coordination de Nouvelle Planète, engage des compétences de formation, de gestion et de suivi et met également à disposition les locaux. Il met aussi à disposition son excellente connaissance de la région et des bénéficiaires. Le réseau important de Performance Afrique Guinée est aussi activé afin de rassembler des experts dans les domaines techniques (eau, hygiène, assainissement et reboisement) nécessaires à la réalisation de ce projet WASH. Nouvelle Planète assure l'entier du financement et le suivi sur le long terme.

5.2 Infrastructures et ressources propres engagées dans le projet par le partenaire local

L'autorité sous-préfectorale, des districts et des secteurs (hameaux) en collaboration avec les comités WASH vont tout mettre œuvre pour accompagner la réalisation. L'octroi des autorisations, la mobilisation des bénéficiaires et le suivi des réalisations seront leur tâche principale.

5.3 Infrastructures et ressources propres engagées dans le projet par les bénéficiaires

Les bénéficiaires effectueront une partie des travaux en tant que main-d'œuvre non-qualifiée, en creusant les tranchées (pour les tuyaux d'adduction d'eau), en mettant à disposition le logement pour les ouvriers et en leur fournissant les repas. Les villageois voulant bénéficier d'une latrine devront également creuser la fosse septique et ériger la maisonnette pour décrocher l'appui prévu. Le reboisement des têtes de sources et de bassins versants se fera aussi avec les bénéficiaires. L'implication des villageois est extrêmement importante pour qu'ils s'approprient les nouvelles infrastructures.

Budget et financement du projet (1^{ère} année) [Annexe 7]

Budget établi le	15.10.2019	
Période de la demande, du ... au ...	2.03.2020	31.12.2020
Taux de change appliqué	GNF8'700.- =	CHF 1.-

		GNF	CHF
5.4.1	Investissement		
5.4.1.1	Etude technique (enquête, topographe, géomètre et hydraulicien)	50'000'000.-	5'747.-
5.4.1.2	6 infrastructures pour l'accès à l'eau	490'000'000.-	56'322.-
5.4.1.3	Subvention pour 200 latrines individuelles	237'500'000.-	27'299.-
5.4.1.4	10 systèmes de gestion de déchets	22'500'000.-	2'586.-
5.4.1.5	Protection et reforestation de 5 têtes de sources et 3 versants (60 ha)	60'000'000.-	6'897.-
	Sous-total 5.4.1	860'000'000.-	98'851.-
5.4.2	Fonctionnement		
	Sous-total 5.4.2	0.-	0.-
5.4.3	Sous-traitance locale (mandat)		
	Sous-total 5.4.3	0.-	0.-
5.4.4	Actions d'appui		
5.4.4.1	Structuration des 6 comités WASH	10'000'000.-	1'149.-
5.4.4.2	Formation des 12 techniciens endogènes	4'000'000.-	460.-
5.4.4.3	Formation de 300 personnes au traitement des déchets	5'000'000.-	575.-
5.4.4.4	Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement de 1'500 villageois	7'500'000.-	862.-
5.4.4.5	Formation de 24 pépiniéristes	3'500'000.-	402.-
5.4.4.6	Sensibilisation environnementale de 1'500 villageois	7'500'000.-	862.-
	Sous-total 5.4.4	37'500'000.-	4'310.-
5.4.5	Evaluation		
5.4.5.1	Frais de suivi et déplacement	70'000'000.-	8'046.-
	Sous-total 5.4.5	70'000'000.-	8'046.-
5.4.6	Charges d'accompagnement du projet		
5.4.6.1	Billet avion	4'350'000.-	500.-
5.4.6.2	Frais de voyage sur le terrain	2'610'000.-	300.-
	Sous-total 5.4.6	6'960'000.-	800.-
5.4.10	Coût total projet	974'460'000.-	112'007.-

5.4 Plan de financement

		GNF	CHF
	Coût total (report total 5.5)	974'460'000.-	112'007.-
5.5.1	Contribution du partenaire local (terrain, main-d'œuvre)	152'000'000.-	17'471.-
5.5.2	Contribution du bénéficiaire		
5.5.3	Budget total projet présenté à la Fedevaco	822'460'000.-	94'536.-
5.5.4	Fonds propres de l'AM (20.1%)	165'460'000.-	19'018.-
5.5.5	Financement autre que FEDEVACO et fonds publics	0.-	0.-
5.5.6	Financement autre que FEDEVACO et fonds publics	0.-	0.-
5.5.7	Financement demandé à la FEDEVACO (IGP non compris)	657'000'000.-	75'518.-